

**Fonctionnaire (m/f)
(50% - 100%)**

**Groupe de traitement B1,
sous-groupe administratif**

L'Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre se propose d'engager sous le statut du fonctionnaire, **groupe de traitement B1, sous-groupe administratif (ancienne carrière du rédacteur communal) (degré d'occupation entre 50% et 100%)** un fonctionnaire communal selon les modalités définies ci-après :

Etudes

Les candidats doivent :

- être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne;
- satisfaire aux conditions d'études et de formation requises ;
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives ;
- avoir réussi à l'examen d'admissibilité du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif.

Préférence pourrait être donnée aux candidat(e)s ayant une nomination définitive dans le domaine relatif au poste visé et/ou ayant acquis une certaine expérience professionnelle dans le secteur communal.

Documentation

Les lettres de motivation avec la préférence du degré d'occupation doivent être accompagnées :

- d'un curriculum vitæ avec photo récente,
- d'un extrait récent de l'acte de naissance (< 3 mois),
- d'une copie du passeport ou de la carte d'identité,
- d'un extrait récent (< 3 mois) du casier judiciaire (bulletin n°3),
- d'une copie des diplômes ou certificats d'études,
- d'une copie des documents attestant la réussite à l'examen d'admissibilité ou, le cas échéant, d'une copie de la délibération ayant comme objet la nomination définitive.

Description des tâches

Pour les besoins du secrétariat communal et dépendant du degré d'occupation notamment :

- taxes communales
- organisation élections
- gestion et suivi des dossiers administratifs en général

Contact

Secrétaire communal (par email : secretariat@erpeldange.lu ou par tél. : +352 81 26 74 301).

Délais d'inscription

Les candidats sont invités à adresser leur demande au collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre (Adresse postale : BP 39, L-9001 Ettelbruck), pour **le 11 juin 2021 au plus tard**. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

En déposant sa candidature, l'intéressé(e) donne son accord à l'administration communale d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Erpeldange-sur-Sûre, le 22 mai 2021

Le collège des bourgmestre et échevins